
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 29 JUL 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00812 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de deux (02) élèves Professeurs Certifiés des Lycées et Collèges, titulaires du CAET, option : Techniques de vente et de commercialisation, à former à l'Ecole Normale Supérieure de Koudougou (ENSK), session 2021.

Ce sont :

PROFESSEURS CERTIFIÉS DES LYCÉES ET COLLÈGES TITULAIRES DU CAET OPTION: TECHNIQUES DE VENTE ET DE COMMERCIALISATION

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	BATIONO PASCAL ETIENNE	233377A	2610_9351_1876_4138	31/12/77
2°	TRAORE HAMIDOU	81053L	2610_9320_3591_0967	24/01/78

Arrêté la présente liste à 2 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



[Signature]
Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon